

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique



N°06 Décembre 2021

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**

N°06 décembre 2021

Cahiers du GReMS

Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire

Rédacteur en chef : Etienne Bellarmin Iloki, MC, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Lefeuve Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Elongo Arsène, Marc Cheymol, Fernand Otsiema Guellely, Lionnel Kindziala - Kindziala, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjola Régine.

Couverture : Sculpture en bronze de Rémy Mongo-Etsion

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN 2414-2565

Avis aux auteurs

Feuille de styles

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

SOMMAIRE**MPANDI OLETA Lucrès Destin et MBANGA Anatole**

Néologisme et subjectivation du discours dans la presse écrite congolaise.....9

TRAORÉ SidikiLes discordances temporelles dans la prose burkinabè écrite :
cas de la nouvelle « lune de miel » de William Aristide Nassidia Combary.....23**DAKOURY Koudou David et ASSEKA Tchoman François**Le langage verbal dans *Fin de partie* de Samuel Beckett :
dynamisme et manifestations..... 35**ITOUA Joseph et LONI Eric**L'importance du matériel didactique dans
l'enseignement/apprentissage de l'histoire.....47**MABIALA MANTSELE-MOUANDA Fredoni et Edouard NGAMOUNSIKA**

Analyse du complément d'objet indirect en contexte scolaire congolais 55

NTONDELE ORCI GRACE et NDONGO IBARA YVON-PIERREA cross linguistic variation between kisuundi kya Mayama (K.K.M)
and kikoongo kya nseke (K.K.N).....67**KOUASSI Kouakou Roland et KEI Joachim**Procédés d'énumération et esthétique satirique
dans *D'Éclairs et de foudres* de Jean-Marie Adiaffi 83**Latte Jacques SYMPHOR***Zakwato pour que ma terre ne dorme plus jamais* d'Azo Vauguy :
une écriture poétique de l'hybridation.....97**AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne**L'intercompréhension entre l'Abidji et l'Akye : pour une didactique des langues à
travers l'adjectif.....109**GOGBEU Mamadou**Les techniques narratives dans « *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba* »
de Birago Diop : types et fonctions.....119**KOUASSI Pri Michel**Le démonstratif, facteur d'énonciation historique et /ou discursive
dans *D'Éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI 131**MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**

Les surnoms à Mouilla : Étude de sociolinguistique urbaine.....139

Varia**EKONDI Fulbert,**

Les problèmes de la notation en lecture en classe de cm2 dans la circonscription
scolaire de Ouenzé 1 Brazzaville.....151

MBELE Jean Didier

La représentation sociale et cognitive des enseignants bénévoles chez les parents
d'élèves de Brazzaville.....167

Thèses et mémoires de Master soutenus en 2021.....187

LA REPRÉSENTATION SOCIALE ET COGNITIVE DES ENSEIGNANTS BÉNÉVOLES CHEZ LES PARENTS D'ÉLÈVES DE BRAZZAVILLE

Jean Didier MBELE,
Université Marien Ngouabi
Courriel: jdmbele@gmail.com

Résumé : La présence de différents types d'enseignants dans nos écoles, est-ce un avantage ou un inconvénient ? Nous avons voulu expurger cette préoccupation à travers le thème de cette recherche. Au moyen d'un guide d'entretien et d'un questionnaire, nous avons recueilli les avis des parents d'élèves, des bénévoles et des encadreurs sur la nature, l'impact et les conséquences de leur représentation. Les résultats obtenus après comparaison et analyse, confirment nos hypothèses de départ : Des préjugés négatifs sur les bénévoles influencent la représentation des parents d'élèves; La qualité de la représentation des parents d'élèves a des effets ambivalents sur le travail des enseignants bénévoles et leurs élèves ; Les parents d'élèves ont des doutes sur la qualité des enseignements dispensés par les enseignants bénévoles. Cela nous a permis de formuler quelques suggestions pratiques qui redynamiseront l'efficacité et l'harmonie de notre système éducatif.

Mots clés : Bénévoles, Enseignant, Parents d'élèves, Représentation,

Summary: The presence of different types of teachers in our schools, is this an advantage or a disadvantage? We wanted to redact this concern through the theme of research. Using an interview guide a questionnaire, we gathered the opinions of the parents of pupils, the volunteers and supervisors on the nature, impact and consequences of their representation. The results obtained after comparaison and analysis confirm our starting hypotheses. Negative prejudices about volunteers influence the representation of parents of pupils ; The quality of the representation of the parents of pupills has ambivalent effets on the work of volunteers teacher and the pupils' ; Parents of pupills have doubts about the quality of teaching provided by volunteers teachers.

This has enabled us to formulate some pratical suggestions wich will revitalize the efficiency and harmony of our education system.

Keys words: Parents of pupils, Representation, Teachers, Volunteers.

Introduction

Partout au monde, ce sont les institutions éducatives qui sont chargées d'assurer aussi bien la formation initiale que continue. Chaque pays fonde ses espoirs en son université parce que c'est elle qui assure et entretient la promotion du développement culturel, c'est elle qui est garante de la formation des cadres dans tous les domaines.

Au Congo, les tâches liées à la formation des enseignants sont décentralisées : Il y a la formation des enseignants du préscolaire et du primaire qui est confiée aux Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) ; Il y a la formation des professeurs de collège et de lycée qui relève de l'université : Ecole Normale Supérieure (ENS).

Suite au déficit criard en personnel enseignant qui s'est manifesté depuis l'indépendance de notre pays; les décideurs politiques avaient jugé utile, de recourir à un personnel d'appui dont la dénomination a été variée de manière progressive. Les vocables tels que : **volontaire, bénévole,**

prestataire, vacataire, ont enrichi le jargon pédagogique et professionnel des enseignants. Aujourd'hui, le recours aux enseignants bénévoles est entré dans l'ordre normal des choses dans les écoles congolaises. Nous avons observé que, dans la circonscription scolaire de Moundali II, les enseignants bénévoles sont plus nombreux que les enseignants titulaires soit un rapport de **45** enseignants bénévoles contre **34** enseignants fonctionnaires.

Cette étude axée sur la représentation des enseignants bénévoles par les parents d'élèves s'est imposée à nous parce que nous estimons que :

« la valeur heuristique d'une formation dépend de la capacité d'une institution à se remettre en cause, à accepter la remise en cause et non pas seulement au niveau des mots ou du langage des intentions ».

L'école primaire est pour le Congo, le socle de l'éducation de base. Au niveau international, les Nations Unies ont formulé des Objectifs de développement durables (**ODD**). L'objectif de développement durable n°4 a été formulé comme suit : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissages tout au long de la vie. » Les cibles identifiées désignent toutes les filles et tous les garçons qui doivent suivre, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. » Face à cet objectif en particulier, nous nous interrogeons si le recours aux enseignants bénévoles permettra au Congo d'assurer une éducation de base de qualité qui leur permettra de suivre un enseignement secondaire de qualité. La formulation et le contenu de ces cibles nous ont interpellé d'autant plus que notre pays doit relever de nombreux défis liés à la parité filles-garçons ; l'éducation pour tous ; la gratuité et la qualité qui sont considérées comme vecteurs d'une démocratie éducative et pédagogique.

Si les décideurs politiques savent pourquoi ils recourent aux enseignants bénévoles ; comment la population en général, les parents d'élèves en particulier, se représentent ils ce fait ?

Après la problématique, le chapitre I, qui déclinera le cadre théorique contenant le cadre conceptuel ; la revue de la littérature et les fondements théoriques qui soutiennent notre étude.

Dans le point 2 sera consacré à la méthodologie utilisée avec la population, l'échantillon et les instruments de collecte de données soient précisés.

Les résultats et la discussion feront l'objet du point 3 avant de suggérer quelques suggestions qui nous permettront de tirer une conclusion.

Au Congo, la production des enseignants titulaires par les Écoles Normales d'Instituteurs (**ENI**) ne comble plus les besoins ou attentes du système éducatif suite à l'explosion démographique de la population scolaire ;

Sachant que le recrutement de ces derniers est en veille depuis de nombreuses années, il devient pertinent de s'interroger sur l'utilisation des enseignants bénévoles comme palliatif aux déficits enregistrés dans nos écoles ;

Nous avons donc jugé utile, d'axer notre travail de recherche sur la représentation des enseignants bénévoles chez les parents d'élèves de la circonscription scolaire de Moundali II.

L'intérêt de cette étude réside dans le fait d'élucider la perception que les partenaires de l'éducation se font sur la qualité des animateurs à qui ils confient leurs enfants. La circulation des préjugés négatifs paraît récurrente.

Une représentation positive induit les attitudes positives et coopératives. Tandis qu'une représentation négative créait le doute et le manque de confiance au système éducatif.

A l'issue d'une pré-enquête, nous avons sélectionné un échantillon d'enseignants bénévoles et des parents d'élèves.

Quant aux enseignants bénévoles, ils relèvent et constatent que certains parents d'élèves ne leur font pas confiance. Ils doutent de leurs compétences pédagogiques, au point où ces parents sollicitent le retrait de leur enfant de la classe du bénévole.

Les bénévoles pensent qu'ils sont un soutien à l'Etat ; ils ont une image acceptable ; ils font un travail qui est assez bien apprécié, mais qu'ils sont l'objet de préjugés. Ils souhaitent un recrutement à la fonction publique.

Cette étude qui se veut, à la fois, descriptive et analytique cherche à identifier, à analyser et à comprendre les déterminants et l'impact de la représentation des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles au Congo. Quels sont alors les déterminants de la représentation des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles ? Quel est l'impact de cette représentation sur les enseignants bénévoles et leurs élèves ? et Quelle qualité d'enseignements, les parents d'élèves attendent-ils des enseignants bénévoles ?

De ces trois questions, nous avons formulé les trois hypothèses de travail ci-après : La méconnaissance de l'itinéraire intellectuel et professionnel des bénévoles nourrit la déformation des représentations parentales.

Ensuite, les parents d'élèves ont des doutes sur la qualité des enseignements dispensés par les enseignants bénévoles.

Enfin, la qualité de la représentation des parents d'élèves a des effets ambivalents sur le travail des enseignants bénévoles et leurs élèves.

Cette étude se propose d'atteindre les objectifs suivants :

- Identifier les déterminants de la représentation des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles ;
- Evaluer l'impact de cette représentation ;
- Cerner l'image que se font les parents d'élèves sur les enseignants non-salariés.
- Expliquer les conséquences de cette représentation et les modalités de leur correction éventuelle.
- Proposer des solutions en vue d'améliorer la situation des enseignants bénévoles.

Du point de vue spatial, notre recherche s'est effectuée dans le département de Brazzaville, plus précisément dans la circonscription scolaire de Moungali II. Elle a impliqué principalement les parents d'élèves, les encadreurs pédagogiques, les directeurs d'école et les enseignants bénévoles de la circonscription scolaire de Moungali II. Nous voulons profiter de présenter en bref le système éducation congolais.

2. Présentation du système éducatif congolais

2.1. Dispositions générales sur le système éducatif :

Le système éducatif congolais est régi par la loi 25/95 du 17 novembre 1995 qui dispose, entre autres, que : « Tout enfant vivant sur le territoire du Congo a droit, sans distinction d'origine, de nationalité, de sexe, de croyance, d'opinion ou de fortune, à une éducation qui lui assure le plein développement de ses aptitudes intellectuelles, artistiques, morales et physiques ainsi que sa formation civique et professionnelle. La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. »

« L'enseignement est dispensé dans les établissements publics et privés. Les activités d'enseignement sont civiles. L'enseignement dans les établissements publics et les établissements privés conventionnés, respecte toutes les doctrines philosophiques et religieuses. Ces établissements sont tenus de recevoir tous les élèves qui se présentent sans

distinction d'origine, de nationalité, de sexe, de croyance ou d'opinion. L'enseignement religieux ne peut pas être dispensé dans les établissements. »

2.2. Structures du Système éducatif :

Concernant la structure du système éducatif, la loi susmentionnée consacre en son article 8 la coexistence de deux composantes, le formel et le non formel.

2.2.1. Le système éducatif formel :

Il est structuré en quatre degrés dénommés comme suit :

- L'éducation préscolaire, d'une durée de 3 ans, est assurée dans des centres d'éducation préscolaire ;
- L'enseignement primaire, d'une durée de 6 ans est assuré par des écoles primaires. La fin de ce cycle est sanctionnée par le Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE);

L'enseignement secondaire est assuré dans les centres de métiers, les établissements d'enseignement secondaire général, les établissements d'enseignement secondaire technique et les établissements d'enseignement professionnel. L'enseignement secondaire est subdivisé en deux (2) cycles : l'enseignement secondaire premier cycle qui comprend les collèges d'enseignement général, les centres des métiers et les collèges d'enseignement technique et l'enseignement secondaire deuxième cycle qui comprend les lycées d'enseignement général, les lycées d'enseignement technique et les écoles secondaires de formation professionnelle. L'enseignement supérieur, est dispensé dans les Ecoles, les Instituts et les Facultés.

2.2.2. Le système éducatif non formel :

Selon la loi, il comprend deux volets : l'alphabétisation et l'éducation pour tous.

Le système éducatif non formel, selon le but principal de l'alphabétisation, est d'assurer une instruction de base à tout citoyen qui n'a pas pu bénéficier des actions éducatives du système scolaire formel.

3. Cadre conceptuel et théorique

3.1. Cadre conceptuel

Dans sa conception, la présente étude fait référence à de nombreuses notions qui méritent d'être clarifiées et contextualisés. Dans ce sens, nous aborderons ici les définitions des termes suivants : représentation, bénévolat, bénévoles, image, types d'enseignants, le rendement scolaire.

3.1.1. Représentation et image

La représentation que les parents d'élèves se font des enseignants bénévoles découle de l'observation de ces derniers ; et de leur comportement sur la scène pédagogique.

La représentation sociale étant l'un de concept central de cette étude, il importe de définir ce que nous entendons par ce terme. Plusieurs définitions de ce concept existent. Certaines exploitent l'aspect processus (*Abric, 1989, p 188*), d'autres s'attardent au produit (*Doise, 1986*), tandis que d'autres aussi se penchent sur la communication (*Moscovici, 1992*). Les représentations sociales sont en fait tout cela à la fois : un produit et un processus comprenant un aspect communicationnel et un aspect comportemental (*Moscovici, 1976*). La définition pour laquelle nous optons est celle d'*Abric (1989)*, car elle regroupe plusieurs aspects :

« La représentation est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique. Une représentation est donc un ensemble organisé d'opinions, de pratiques, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu ...), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social (p. 188) ».

On désigne ainsi un moment, c'est-à-dire une forme spécifique d'occurrence d'une représentation sociale ou d'une combinaison de représentations sociales partiellement déterminée par la situation. L'attitude fournit « la raison » des opinions ou prises de position enregistrées, et la représentation sociale fournit la raison de l'attitude (**Rouquette, 1998, p. 120**).

Autrement dit, l'attitude se situe entre la représentation sociale et la prise de position. Nous avons donc privilégié le terme « **pratique** ». Les pratiques sont plus qu'un simple comportement, elles sont également « des systèmes complexes d'actions socialement investis et soumis à des enjeux socialement et historiquement déterminés » (**Abric, 1994b, p. 7**). **Flament (2001)**.

3.1.2. Image

L'image se définit comme une représentation ou une reproduction de quelque chose.

L'image est une représentation mentale, instantanée, retrouvée et renouvelée par le souvenir des objets qui ont été perçus par l'esprit ou qui ont fait l'impression sur lui.

L'image dite surtout image mentale correspond à des représentations de nature consciente ou inconsciente, résultant du phénomène subjectif de perception, selon une dimension individuelle ou collective :

Une image est une représentation visuelle, voire mentale, de quelque chose (objet, être vivant et/ou concept).

3.1.3. Bénévolat

Le bénévolat est un travail non rémunéré, un temps donné hors du temps de travail, du temps de loisir et du temps dédié à la famille.

Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif : Association, ONG, Syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». L'étymologie du mot vient du latin « *benevolus* » qui signifie « bonne volonté ».

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité sans rémunération aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé, l'action sociale, la défense des droits, la défense de l'environnement et de la biodiversité ou encore l'éducation.

Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne fournit à titre gratuit une prestation de travail pour une personne ou un organisme. Le bénévolat se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par les critères suivants :

- Le bénévole ne perçoit pas de rémunération. Il peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...) ;
- Le bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure, ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité.

3.1.4.- Les types d'enseignants

Les vocables ci-dessous ont été abondamment utilisés dans notre système éducatif depuis l'indépendance du fait des déficits constatés.

- Le vacataire : une personne employée pour un temps déterminé à une fonction précise.
- Le prestataire : une personne qui fournit une prestation, qui vend des services à une clientèle.
- Le volontaire : une personne qui accepte de son plein gré, une mission, une tâche. Qui se fait sans contrainte et de pure volonté. Acte volontaire.

Une représentation est souvent partagée par un grand nombre d'individus, appartenant aux mêmes époques, aux mêmes catégories sociales, aux mêmes classes d'âge. On peut alors parler de représentations collectives. La ou les représentations des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles revêtent les caractéristiques ci-dessus citées.

Durkheim, (1968). Il le définit par une double séparation.

D'abord les représentations collectives se séparent des représentations individuelles, comme le concept des perceptions ou d'images. Ces dernières, propres à chaque individu, sont variables et emportées dans un flot ininterrompu. Le concept est universel, hors du devenir et impersonnel. Ensuite les représentations individuelles ont pour substrat la conscience de chacun et les représentations collectives, la société dans sa totalité. Celles-ci ne sont donc pas le dénominateur commun de celles-là, mais plutôt leur origine, correspondant à la manière dont cet être spécial qu'est la société pense les choses de son expérience propre.

Emile Durkheim, (1968, p621).

C'est pourquoi la représentation est homogène et partagée par tous les membres d'un groupe, de même qu'ils partagent une langue.

Chez **Durkheim**, la représentation désigne en priorité, une vaste classe de formes mentales (sciences, religions, mythes, espaces, temps), d'opinions et de savoirs sans distinction.

Quant à Serge **MOSCOVICI (1961)**, il aborde cette notion dans son livre "la psychanalyse, son image, son public" PUF. Pour lui, "la représentation est une organisation psychologique, une modalité de connaissance particulière". Comment naît cette organisation psychologique chez les parents d'élèves ? Quels en sont les facteurs déterminants ?

Serge MOSCOVICI a même démontré que la représentation contribue aux processus formateurs et aux processus d'orientation des conduites et des communications sociales. La représentation que l'institution éducative se fait de l'enseignant bénévole imprime une certaine orientation à la formation et aux informations données aux parents d'élèves. Les conduites et attitudes des parents d'élèves face aux bénévoles sont induites par l'institution éducative.

Nous en déduisons que la représentation que les parents d'élèves se font sur les enseignants bénévoles va modifier les décisions qu'ils prennent sur le maintien ou non de leurs pupilles dans certaines classes ou écoles où il y a prédominance numérique des bénévoles.

En 1981, **Maurice BANOUKOUTA** avait traité des « représentations et attitudes des professeurs et étudiants de l'INSEED à propos du mémoire » dans le cadre de son mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation.

Pour lui : sa modeste réflexion suscitée par un problème réel vécu par les étudiants, aura eu le mérite d'une part, d'extérioriser des réflexions demeurées le plus souvent latentes dans l'esprit ; d'autre part, d'être le ferment catalyseur d'études plus approfondies sur notre pédagogie universitaire. L'élaboration du mémoire interrogée dans tous les sens lui a permis de se rendre compte de la différence qui existe entre professeurs et étudiants sur la conception qu'ils se font du mémoire. Les différentes représentations constatées...sont infléchies par l'attitude de l'institution éducative.

La vision du mémoire évolue au fil des niveaux universitaires. Elle va de l'état d'image imprécise vers une pièce à double facettes : « le mémoire outil de formation et outil évaluation ».

4. Méthodologie

4.1. Champ d'investigation, population et échantillon :

La circonscription scolaire de Moungali II compte (08) écoles publiques et (60) écoles privées pour un effectif global de :

- Publiques : 6724 élèves ;
- Privées : 9882 élèves ;

Dont : 16606 élèves dans les deux secteurs.

Etant centrée sur la représentation des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles, la population cible est composée des parents d'élèves et des encadreurs toutes catégories confondues. Les directeurs d'écoles ont été associés aussi.

4.2.1. Population :

Dans notre cas, nous avons ciblé :

Tableau n° V : Population étude

Sujets enquêtés	Genre		
	H	F	T
Parents d'élèves	05	15	20
Enseignants bénévoles	08	18	26

Source : enquête de l'auteur 2020

4.2.2. Échantillon:

Ces échantillons sont représentés de la manière suivante :

Tableau n° VI : Echantillon des différentes catégories

Catégories	Genre		
	H	F	T
Parents d'élèves	05	15	20
Enseignants bénévoles	08	18	26
Directeurs d'écoles	02	06	08
Encadreurs	03	03	06
Total	18	42	60

Source : notre enquête, 2020

4.2.3. Modes d'investigations:

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de

prédire des faits, des phénomènes et des conduites.

3.1. Questionnaire :

Considéré comme instrument de collecte de données ou d'informations, le questionnaire est défini par plusieurs auteurs :

Sillamy, dans le dictionnaire de la psychologie de A à K, collection Larousse p.45, définit le questionnaire comme « une série de questions standardisées orales ou écrites, posées en vue d'une enquête ».

Albou (1973) dans le questionnaire psychologique, définit le questionnaire « comme étant un texte composé d'un nombre de questions, présentées par écrit se rapportant au sujet et portant sur ses opinions, ses goûts, son comportement dans les circonstances précises, ses sentiments et ses intérêts.

Pour **Bamwiso (1975 p.141)**, « le questionnaire est un guide préfabriqué, précis et détaillé, identique pour tous les enquêtés ».

Il faut noter que par le questionnaire, le sujet s'exprime librement, sans gêne. La présence de l'enquêteur modifie souvent le comportement de l'enquête.

Le questionnaire permet :

- d'analyser un phénomène social que nous pensons mieux cerner à partir des informations portant sur les individus ;
- de connaître une population en tant que telle, ses conditions et son mode de vie, ses valeurs et ses opinions ;
- d'interroger vite un grand nombre de sujets.

Lorsque nous soumettons un questionnaire à un individu, nous ne faisons autre chose que chercher à obtenir des renseignements sur ce « qu'il sait, sur ce qu'il a fait ou compte faire, ce qu'il pense ou ressent » par rapport à notre objet de recherche. *Nous soumettons au jugement individuel une gamme de propositions distinctes centrées autour d'un même objet.*

Le questionnaire que nous avons présenté à la population qui a servi à notre recherche a été composé des questions fermées et ouvertes ce qui a facilité le dépouillement. L'ensemble de ces questions a porté sur des faits et les opinions des enquêtés en référence à notre objet d'étude.

Le questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par la recherche. Un questionnaire est un ensemble de questions construites dans le but d'obtenir l'information correspondante aux questions de la recherche. Les enquêtés peuvent être sollicités soit pour répondre avec une dominance de questions fermées pour lesquelles nous avons optées, soit pour les questions ouvertes.

Dans cette recherche, cet instrument a été retenu du fait qu'il impose au répondant une forme précise de réponse et un nombre limité de choix de réponses. Cet outil a été utilisé ici afin de nous permettre d'obtenir des renseignements factuels, les opinions émises par les parents d'élèves sur la représentation des enseignants bénévoles et l'impact de la qualité de l'enseignement dispensé à leurs élèves.

3.2. L'entretien :

Nous avons utilisé un entretien semi-directif qui s'inscrit dans la logique du questionnaire. Il a été fait dans l'esprit du thème. Nous avons demandé aux :

- Encadreur de ce qu'ils pensent des prestations des bénévoles ;
- Parents d'élèves de la représentation qu'ils se font des bénévoles ;
- Bénévoles de ce qu'ils pensent à propos de leur propre compte.

4- Déroulement de l'enquête

Effectué dans la période allant du 18 février au 16 mai 2020, notre enquête a ciblé les encadreurs (ICCS, ICAP, CPP et Dirécoles), les enseignants bénévoles et les parents d'élèves de la circonscription scolaire de Mougali II.

□ Du questionnaire

Elaboré conformément à l'esprit de notre thème de recherche, le questionnaire a été distribué à tous les sujets à enquêter ICCS, ICAP, CPP, Dirécoles et les enseignants bénévoles.

Il a s'agit de recueillir, les avis des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles ; des avis des encadreurs sur les enseignants bénévoles et l'image que les bénévoles se font sur eux-mêmes.

Ce tableau présente les effectifs globaux des enseignants en exercice dans la circonscription scolaire de Mougali II. De ce nombre, nous avons retenu 26 enseignants bénévoles comme échantillon d'étude. Il sied de signaler que ce sont des personnes disponibles qui ont été interrogé dans le cadre de notre travail.

Tableau n° X : Les types d'enseignants par écoles à Mougali II

N°	Ecoles	Types d'enseignants								
		Fonctionnaires			Finalistes			Bénévoles		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
1	BOUETA-MBONGO E1	01	03	04	00	01	01	01	02	03
2	MOUKONDO A E2	02	02	04	01	02	03	03	05	08
3	MOUKONDO B	01	04	05	00	02	02	02	04	06
4	SOPROGI A	00	03	03	02	01	03	01	01	01
5	SOPROGI B	00	04	04	00	03	03	01	01	03
6	MOUSSA ETA A	02	04	06	02	01	03	00	01	01
7	MOUSSA ETA B	00	03	03	00	01	01	00	03	03
8	LA POUDRIERE	02	03	05	01	02	03	00	01	01
	TOTAL	08	26	34	06	13	19	08	18	26

Source : notre enquête, 2020

Ce tableau présente les effectifs globaux d'enseignants en exercice dans la circonscription scolaire de Mougali II par école. La pandémie ne nous a pas laissé le choix de les contacter en grand nombre.

3. Présentation et discussions des résultats

3.1. Présentation des résultats.

Dans ce chapitre, nous présentons les données recueillies à partir des entretiens réalisés avec les enseignants bénévoles et des questionnaires distribués auprès des encadreurs et des parents d'élèves.

Au cours de notre pré enquête, la circulation de rumeurs ou préjugés nous a permis de nous

poser des questions et formuler les hypothèses qui ont orienté notre étude.

Pour le compte de l'étude proprement dite nous présentons ici les résultats de ces trois groupes pour nous assurer de la réalité des faits.

Cette présentation s'appuiera sur une analyse statistique comparative et d'une discussion qui nous permettra d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses de départ.

Tableau n° XI : Représentation des avis des encadreurs sur les bénévoles.

Avis Dimensions	Ce que pensent les encadreurs					
	Positif	%	Négatif	%	Nombre d'encadreurs	T
<i>Existence des bénévoles dans les écoles</i>	16	100%	0	0%	16	16
<i>Perception ou image des bénévoles</i>	08	50%	08	50%	16	16
<i>Qualité du travail des bénévoles</i>	12	75%	04	25%	16	16
<i>Raisons des préjugés sur les bénévoles</i>	10	62,50%	06	37,50%	16	16
<i>Suggestions</i>	16	100%	0	0%	16	16

Source : enquête de l'auteur 2020

Tableau n° XII : Représentation des avis des parents d'élèves sur les bénévoles.

Avis Dimensions	Ce que pensent les parents d'élèves					
	Positif	%	Négatif	%	Nombre de parents	T
<i>Existence des bénévoles dans les écoles</i>	16	80%	04	20%	20	20
<i>Perception ou image des bénévoles</i>	15	75%	05	25%	20	20
<i>Qualité du travail des bénévoles</i>	13	65%	07	35%	20	20
<i>Raisons des préjugés sur les bénévoles</i>	12	60%	08	40%	20	20
<i>Suggestions</i>	20	100%	0	0%	20	20

Source : enquête de l'auteur, 2020

Tableau n° XIII : Représentation des avis des bénévoles sur eux-mêmes.

Avis Dimensions	Ce que pensent les bénévoles eux-mêmes					
	Positif	%	Négatif	%	Nombre de parents	T
<i>Existence des bénévoles dans les écoles</i>	26	100%	0	0%	26	26
<i>Perception ou image des bénévoles</i>	20	76,92%	06	23,07%	26	26
<i>Qualité du travail des bénévoles</i>	18	69,23%	08	30,76%	26	26
<i>Raisons des préjugés sur les bénévoles</i>	13	50%	13	50%	26	26
<i>Suggestions</i>	26	100%	0	0%	26	26

Source : enquête de l'auteur 2020

Nous avons travaillé avec les trois sous-groupes ci-dessus représentés. Il s'agit de soixante-dix-neuf (79) enseignants parmi lesquels nous avons extrait vingt-six (26) bénévoles qui étaient disponibles. Vingt (20) parents d'élèves se sont prêtés à notre questionnaire.

L'ensemble des encadreurs ont apporté leurs contributions en répondant au questionnaire qui leur était soumis.

L'analyse de ces tableaux synthèses révèle que :

□ Au niveau des encadreurs:

Ce sont des acteurs au cœur de l'action d'encadrement. Leurs prestations ont un rôle déterminant sur la formation continue de la population cible : l'ensemble des enseignants en général ; les bénévoles en particulier.

Ce sont eux qui jaugent, le niveau, la disponibilité et la qualité du travail enseignant de ceux qui évoluent dans toute la circonscription scolaire.

Quels sont leurs avis sur les cinq (05) axes retenus dans tableau ?

- Reconnaître l'existence ou la présence des enseignants bénévoles dans les écoles n'est qu'une vérité évidente. Tous soit 100% l'affirment.
- Mais quelle image ou représentation se font-ils de ce personnel qualifié : « les bénévoles » ?

Tableau n° XIV : Avis des encadreurs (ICCS ; ICAP ; CPP ; Dirécoles) sur les bénévoles dans chaque écoles.

Ecoles		Avis des encadreurs sur les bénévoles		
		Perception (image)	Préjugés (croyance)	Suggestions
1	BOUETA-MBONGO E1	Bon travail	Néant	Recruter
2	MOUKONDO A	Pneus de secours	Complexés	Comblent le déficit
3	MOUKONDO B	Mi figues mi raisins	Préjugés négatifs	former
4	SOPROGI A	Volonté de travailler	Volontaires différents de fonctionnaires	Régulariser la situation
5	SOPROGI B	Egalité avec les fonctionnaires	Discrédit/fonctionnaires	Formation continue
6	MOUSSA ETA A	Esprit volontaire	En instance	Les motiver
7	MOUSSA ETE B	Bon travail	En transit de mobilité	Comblent les attentes
8	LA POUDRIERE	Bon travail	En instance	Régulariser la situation

Source : enquête de l'auteur 2020

Le tableau statistique, couplé au tableau des avis montre que **66%** des encadreurs ont un point de vue positif sur la qualité du travail des « enseignants bénévoles ». Des expressions telles que : " bon travail", " volonté de travailler" et "esprit volontaire" traduisent la perception ou l'image que les bénévoles dégagent. Ils font bonne impression chez les encadreurs. Les titulaires n'ont donc pas l'exclusivité du bon travail enseignant. D'ailleurs ils sont **83,30%** qui apprécient la qualité de leurs prestations pédagogiques au quotidien et à l'occasion des animations pédagogiques.

Toutefois, malgré les appréciations positives axées sur leur travail, les bénévoles sont victimes des préjugés. C'est à hauteur de 83,30% que les encadreurs soulignent les problèmes de : "complexes face aux enseignants fonctionnaires", discrédit jeté sur les bénévoles par les autres enseignants qui pensent être supérieurs du fait de leur diplôme professionnel.

D'aucuns les accusent même en les qualifiant d'agents en instance de mobilité sociale par ce qu'ils attendent un recrutement avant de migrer vers d'autres lieux ou ministères.

Les préjugés négatifs s'adosent également sur l'absence de formation initiale reconnue au niveau des enseignants bénévoles. Cela est un réel handicap pour eux.

Au regard des caractéristiques de la représentation des encadreurs à propos des bénévoles, quels vœux ont-ils exprimés pour changer leur situation ?

Deux concepts récurrent incarnent ou traduisent leurs vœux au bénéfice des bénévoles : « la formation et le recrutement à la fonction publique ».

□ Au niveau des bénévoles eux-mêmes

Les bénévoles sont l'objet centra de ce travail de recherche. Nous pensons qu'il est pertinent de recueillir leurs avis sur ce que l'on pense d'eux et sur ce qu'ils pensent d'eux-mêmes. Il n'y a aucune négation à reconnaître sa propre existence. Les vingt-six (26) bénévoles, soit 100% reconnaissent qu'ils forment un groupe particulier de travailleurs qui prêtent main forte au système éducatif de notre pays. L'introspection est-elle suffisante pour savoir ce que le public pense de nous ?

Comme le miroir est indispensable pour se regarder, notre miroir en tant que bénévoles c'est la société e général, la communauté en particulier. D'où cette réflexion : « la distinction entrer fonctionnaires et bénévoles ne devrait impliquer aucune hiérarchisation, ni l'échelle des salaires, ni les systèmes de promotion ne devraient dépendre du statut ; seule la valeur personnelle de l'enseignant devrait déterminer son mérite. Car la fonction d'enseignant est la même et revêt la même dignité, quel que soit le niveau ou le secteur d'activité où elle s'exerce ».

Faisant fi des discriminations vécues au sein des écoles et des circonscriptions scolaires, les bénévoles (50%) estiment que la fonction enseignante est là même dans son essence, dans sa noblesse, dans sa vocation. Elle sera la même dans ses moyens et dans ses techniques. Chacun choisira sa spécialité d'après la préférence qui le porte à s' adresser à des intelligences soit enfantines, soit adolescentes, soit adultes, ou selon le goût qu'il a.

Toutes ces considérations traduisent le souci d'insertion sociale pour ne plus être stigmatisé de manière sauvage.

A notre avis, lorsqu'on parle des enseignants bénévoles, au plan sémantique cela renvoie au bénévolat c'est à dire : des personnes qui s'offrent volontairement à assumer et assurer de bon gré des prestations pédagogiques de manière désintéressée.

En toute logique, toute personne nantie intellectuellement, motivée par la vocation et consciente de la crise que traverse notre système éducatif, peut servir comme « enseignant bénévole ».

Le monde enseignant a toujours toléré et accepté des prestataires en son sein. Ils passaient inaperçus tant aux yeux des titulaires que des apprenants. Malheureusement, aujourd'hui, ils sont passés de l'anonymat à une position de "vedette" dont tout le monde parle.

Une analyse fine de leur situation nous a permis de les catégoriser en deux sous-groupes :

1) Le groupe des finalistes :

Ce sont des agents ayant bénéficié d'une formation initiale dans la les écoles de formation professionnelle (ENI ou ENS), diplômés au terme de leur formation, ils attendent d'être intégrés dans la fonction publique. Face à la suspension des recrutements, ils opèrent comme « enseignants bénévoles » en attendant leur insertion professionnelle. D'ailleurs, un protocole d'accord a été signé récemment par la primature, les ministres en charge des enseignements

(primaire, secondaire chargé de l'alphabétisation et de l'enseignement technique et professionnel) et les syndicalistes à leur sujet. L'accord prévoit l'attribution d'une bourse de :

- 50000 FCFA pour les bénévoles du préscolaire et du primaire ;
- 60000 FCFA pour les bénévoles du collège ;
- 75000 FCFA pour les bénévoles du lycée.

2) Le groupe des prestataires contractuels :

Ce sont des agents disposant d'une culture générale, motivés soit : par la vocation ou par d'autres calculs, qui participent à l'éducation de nos enfants avec l'espoir d'être intégrés plus tard dans la fonction publique.

Les membres de ce groupe n'ont pas bénéficié d'une formation initiale en tant qu'enseignant.

Au plan administratif et pédagogique, c'est le mélange de ces deux groupes qui a créé le statut paradoxal des enseignants bénévoles.

Dans l'imaginaire des parents d'élèves on se représente l'enseignant bénévole comme un chômeur sans qualification pédagogique mais qui prête main forte au système éducatif. D'où les présomptions négatives sur leur compte qui ont malheureusement été démenties par nos résultats.

C'est à juste titre que l'UNESCO avait fait cette recommandation : « Prendre des mesures sur le plan législatif, professionnel, syndical et social afin de réduire graduellement et d'abolir finalement les distinctions hiérarchiques maintenues sans raison valable entre les catégories d'enseignants ».

□ Au niveau des parents d'élèves :

Acteurs importants qui comptent parmi les observateurs avisés, les parents d'élèves ont réagi comme suit : « C'est suite à leur revendication et des menaces de grève que nous avons pris conscience de l'existence de cette catégorie d'enseignants ». Ils sont 80% à évoquer la découverte des bénévoles et d'en prendre conscience. Ils ont été sollicités pour la prise en charge des bénévoles.

Après observation du travail de leurs pupilles ayant un bénévole comme enseignant, 75% en garde une perception positive puisque leur prestation pédagogique satisfait les parents à hauteur de 65%.

Du point de vue des parents il n'y a pas de préjugés négatifs à leur endroit. Ce sont plutôt les conflits internes entre "fonctionnaires et bénévoles" qui révèlent l'existence de complexes d'infériorité.

L'absentéisme est également un indice qui dévoile le statut de cette catégorie d'enseignant. Conscients de leur utilité, vu le déficit criant en enseignants, la totalité des parents c'est-à-dire 100% suggèrent leur recrutement ou intégration après une formation continue ou recyclage.

Dans notre pays, les parents d'élèves ont toujours eu « un comportement très attentif sur ce qui se passe dans l'école, eu raison de la diffusion d'une culture et de modes de raisonnement propres à rendre crédibles et recevable bien des revendications ».

Il est vrai aussi que les parents d'élèves peuvent concevoir de manières diverses leur rôle et leur rapport à l'établissement scolaire ; « membres de la communauté scolaire, ils entretiennent des liens suffisamment étroits avec les enseignants et le chef d'établissement pour pouvoir faire passer leurs exigences de manière plus conviviale »

2- Discussion

Lorsque nous nous posons la question : " Quels sont les déterminants de la représentation des parents à propos des enseignants bénévoles ?

Notre hypothèse répondait par anticipation que : « La méconnaissance de l'itinéraire intellectuel et professionnel des bénévoles nourrit la déformation des représentations parentales ».

Cette hypothèse est confirmée par les parents d'élèves qui ont relevé que : les bénévoles manifestent "un esprit de sacrifice" ils sont même plus motivés que les fonctionnaires qui brandissent la sécurité professionnelle du fait qu'ils sont titulaires.

Les directeurs d'école ont évoqué "le bon travail" et la prédisposition à progresser grâce à leur esprit d'écoute des conseils. Par contre, l'esprit de suffisance bloque les titulaires qui manifestent une pointe d'orgueil.

De manière générale, les Ecoles Normale d'Instituteurs sont chargées de former les maîtres.

Mais dans le contexte Congolais, la libéralisation de la formation initiale a favorisé la diversification des écoles et centres de formation des maîtres aussi bien dans le formel que dans l'informel.

Aujourd'hui, l'épithète "bénévole" agrahée au terme enseignant a un effet dévalorisant parce que leur profil est difficile à définir ou à retracer.

Certains parents et même des encadreurs ont évoqué leur situation en termes d'agent en "transit" ou en "stand-by". En termes clairs : les bénévoles attendent le recrutement pour aller ailleurs ou d'autres ministères plus attrayants.

Le bénévolat n'étant pas assujéti à une certification précise ; il est donc évident que leur itinéraire intellectuel et professionnel soit méconnu. D'ailleurs leur recrutement se fait à l'appel. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a parmi eux des talents, des valeurs, des compétences insoupçonnées.

Les administrations scolaires sont muettes sur leur itinéraire tant intellectuel que professionnel ; c'est un secret administratif.

D'autre part, la grille de la compétence générale, spécifiques et transversales n'est pas connue de tous pour en faire des critères de recrutement.

La question secondaire se penchait sur un souci : « Quel est l'impact de cette représentation sur les enseignants bénévoles et leurs élèves »?

L'hypothèse y afférent soulignait que "la qualité de la représentation des parents d'élèves peut avoir des effets ambivalents sur le travail des bénévoles et leurs élèves ?

Lorsque **Jodelet, 2003** écrit que : « se représenter correspond à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet ». Il n'y a pas de représentation sans objet, quel qu'il soit, réel au imaginaire, présent, absent, mythique.

Ici l'acte de pensée des parents se rapporte aux bénévoles et à leur rendement.

Sont-ils capables d'assurer efficacement l'éducation et l'apprentissage de nos enfants ?

Les encadreurs à **(83.3%)** et les parents d'élèves à **(60%)** ont une perception positive des enseignants bénévoles. Leur bonne volonté et le bon travail ont été positivement évoqués.

Certains parents disent que leurs enfants progressent bien et réussissent.

Ceux qui ont des préjugés négatifs soulignent l'absence de l'évaluation diagnostique et formative dans le travail des bénévoles.

Alors, comment se manifestent les effets ambivalents des représentations parentales ?

A priori, ce sont les conflits internes à l'école qui révèlent l'existence des différents types d'enseignants.

Ces conflits génèrent des complexes de supériorité chez les titulaires et des complexes d'infériorité chez les bénévoles du fait de la précarité de leur situation

Il y a aussi que certains bénévoles relèvent des défis pour prouver qu'ils ne sont pas médiocres ou mauvais enseignant.

Parfois ils opposent leur diplôme académique ou diplôme professionnel des titulaires.

Lorsque les parents d'élèves apprécient le "bon travail " et " la volonté de travailler " des bénévoles, ils ne s'inquiètent pas sur le sort de leurs enfants.

Donc l'ambivalence se traduit par le découragement et la frustration chez les uns ; l'engagement à relever le défi et le complexe chez les autres.

Cette deuxième hypothèse est ainsi confirmée à hauteur de **75%**

Quant à la troisième hypothèse qui évoque « des doutes sur la qualité des enseignements dispensés par les enseignants bénévoles », les encadreurs qui comptent parmi eux des Directeurs d'école ont explicitement dit "préférer travailler avec les bénévoles " plutôt qu'avec les titulaires.

L'humilité et la motivation des bénévoles nous consolent.

L'enseignement à l'école primaire est bien encadré par le nouveau programme conçu selon l'approche par compétences.

L'enseignant n'en fait pas à sa guise (sa tête).

Les orientations et directives pédagogiques sont très précises. Depuis les objectifs généraux jusqu'aux objectifs opérationnels, en passant par les objectifs spécifiques, tout est tracé. Les stratégies d'enseignement canalisent l'enseignement du maître. Donc un enseignant, bénévole, soit-il, s'il écoute et applique les conseils de son encadreur, il finira par être performant.

Or les encadreurs se plaignent plus des titulaires que des bénévoles. Il ne faut pas croire que les bénévoles ont été jeté en pâture dans l'enseignement. D'ailleurs l'unanimité est pesante au niveau des suggestions qui insistent sur la "formation continue" qui est déjà précédée par l'encadrement pédagogique au niveau individuel.

L'appréciation du travail des bénévoles et l'image qu'ils se font auprès des encadreurs 66.6% et des parents d'élèves 75% nous amènent à infirmer la dernière hypothèse.

Toutefois, le bilan de nos trois hypothèses nous laisse interrogateurs sur quelques faits :

Pourquoi et comment des professionnels (les titulaires) peuvent-ils être défiés sur leur propre terrain ou domaine de compétence ?

Nous sommes convaincus qu'on ne s'improvise pas "enseignant de qualité".

C'est une fonction qui exige une préparation ou une formation psychologique, pédagogique, didactique et docimologique ; sans oublier les valeurs déontologiques et législatives qu'il faut intérioriser et assumer.

Or, la catégorie du personnel appelée "bénévole" n'a assurément pas encore intériorisé toutes ces dimensions. D'où la remise en cause et le doute sur l'objectivité des appréciations faites par la majorité des encadreurs et parents d'élèves concernés par notre étude.

□ Suggestions

En attendant d'approfondir cette problématique, nous retenons les suggestions suivantes comme mesures correctives à l'endroit de :

1- L'Etat :

A- Revoir le management de notre système éducatif (direction et recrutement du personnel) ;

A propos du recrutement en particulier, nous pensons qu'il doit s'adosser sur :

a)- Le principe : acquérir de nouveaux agents (ressources humaines).

b)- Sa définition : activités par lesquelles des gestionnaires informent des personnes susceptibles de posséder les qualifications requises qu'un poste est vacant dans leur école et inciter ces personnes (les bénévoles) à offrir leurs services c'est à dire, poser leur candidature.

c)- Procédure :

Cette démarche annihilera, nous sommes sûrs, toute représentation subjective et négative à propos de certaines catégories d'enseignants.

B- Innover l'ingénierie de formation initiale et continue des personnels ;

Il faut faire en sorte que le profil de tous les enseignants les conduise à mieux affronter les exigences de l'école nouvelle, placée sous le signe de la pédagogie active qui implique notamment :

a)- une pédagogie d'animation qui a d'une part, pour double souci d'associer les élèves maîtres, les bénévoles comme les titulaires, à leur propre formation, et d'autre part, à leur faire vivre un mode de relation pédagogique qu'ils auront à mettre en œuvre.

b)- une pédagogie de l'alternance alliant théorie et pratique permettant plus particulièrement de prendre en compte toutes les potentialités de l'environnement local de l'école.

c)- une pédagogie fondée sur les situations réelles d'enseignement (grands groupes, classes multigrades).

d)- une pédagogie de l'autoformation conçue comme fin et comme moyen, en vue de répondre respectivement au souci d'ouvrir la formation initiale sur le perfectionnement ultérieur, culturel et professionnel ainsi qu'à un entraînement au travail indépendant et à l'individualisation.

e)- une pédagogie de la production du matériel didactique. Il s'agit pour les maîtres en formation de réaliser des produits ou des prestations telles que la production d'instruments de formation ou d'autoformation (matériels didactiques, grilles d'observation, test d'évaluation, enquêtes, séquences d'enseignement...).

C- Combiner l'approche par compétences (APC) et la gestion axée sur les résultats (GAR) dans le travail enseignant.

En effet, il serait anarchique de dispenser une formation traditionnelle dans les Ecoles Normales d'Instituteurs(ENI) alors qu'il a été écrit de nouveaux curricula pour de nouveaux profils de compétences et une nouvelle pédagogie.

2- Encadreurs pédagogiques :

- Organiser régulièrement les séances de formation permanente à l'endroit des enseignants.
- Systématiser les visites de classes.
- Considérer la formation continue comme un droit fondamental des enseignants en général, des enseignants bénévoles en particulier.

3- Enseignants bénévoles :

- Se former régulièrement auprès des encadreurs et des collègues enseignants.
- Prendre conscience de la formation continue en participant aux activités pédagogiques.
- Connaître les lois et les normes du système éducatif.
- Motiver les parents d'élèves dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- Mettre les élèves au centre des activités.
- Travailler dur pour le changement de statut.

4- Parents d'élèves :

- Ne plus être des simples spectateurs quant à la vie de l'école, mais de participer en tant qu'acteur et partenaire.
- Reprendre leur place en tant que première cellule de l'éducation de l'enfant.
- Prendre les responsabilités en s'impliquant et s'engageant comme partie prenante de la vie de l'école.
- S'investir dans la scolarité des enfants pour éviter leur échec scolaire.

Conclusion générale

Les motivations de cette étude trouvent leurs sources dans les objectifs suivants :

- Identifier les déterminants de la représentation des parents d'élèves à propos des enseignants bénévoles ;
- Evaluer l'impact de cette représentation ;
- Expliquer les conséquences de cette représentation et les modalités de leur correction.

Les résultats ont permis de comprendre que les critères qui régissent le recrutement des bénévoles restent un secret administratif. Par conséquent, le public en général et les parents

en particulier ne peuvent connaître l'itinéraire intellectuel et professionnel des bénévoles. Cette ignorance provoque effectivement la déformation des représentations parentales à leur sujet, c'est-à-dire des spéculations de toutes sortes.

Les enseignants ou les formateurs se définissent en élaborant des représentations sociales de leur métier ; ils articulent des représentations d'eux-mêmes dans l'exercice professionnel (Compétences attendues, rôle prescrits), et des représentations des partenaires de la situation (niveau requis des élèves, statuts des pairs, pression des parents). Ils interprètent les informations nouvelles et les situations peu familières à l'aide des codes de la culture du groupe professionnel. Par conséquent, peut-on considérer que le recours aux bénévoles, prestataires, volontaires etc... est une invasion du système éducatif par des non-initiés ?

Leur présence discrédite ou banalise-t-elle le travail enseignant et le corps enseignant ?

La situation actuelle de notre système éducatif exige un diagnostic sans complaisance pour trouver et appliquer, en urgence, des mesures correctives pertinentes et efficaces à l'exemple des colloques sur l'enseignement tenus dans les années 70.

En réalité, le thème sur la « représentation des enseignants bénévoles chez les parents d'élèves » est un sujet à polémiques. Le contexte de la pandémie sanitaire a réduit nos possibilités d'enquête exhaustive. Aussi, pensons-nous honnêtement que l'état actuel de notre système éducatif est un état de crise qui exige la combinaison d'un diagnostic interne et d'un diagnostic externe fait par des experts de l'audit, capables de suggérer des mécanismes opérationnels, pour le redressement de notre école qui à l'évidence bat de l'aile. Pour ce faire : « seule une politique inspirée par le souci d'attirer et de promouvoir les meilleurs, ces hommes et ces femmes de qualité que tous les systèmes d'éducation ont toujours célébrés, pourra faire du métier d'éducation de la jeunesse ce qu'il devrait être, le premier des métiers ». (1) J.C. Passeron (1985) " Rapport du collège de France", le monde de l'éducation, n° 116 pp 61-68.

A notre avis, quel que soit la catégorie ou le type d'agents utilisés comme « enseignants », ces derniers doivent être mis dans des conditions qui les inclineront à savoir aimer et savoir éduquer les apprenants. Il faut donc appréhender l'école et ses animateurs comme une école émancipatrice pour se poser vraiment la question de savoir, à quelle condition l'école peutelle être libératrice pour ses acteurs et pour le pays ».

BOURDIEU avait-il raison d'affirmer « qu'une prise de conscience de la fonction réelle du système d'enseignement comme institution qui reproduit les inégalités sociales, s'affirme comme la condition de la transformation de ce système ? » Interventions 1961-2001, Agone, Marseille, 2002, p.61.

Pour améliorer l'école, il faut déjà comprendre la nature même de l'enseignement/apprentissage. Comment et dans quelles conditions les enseignants enseignent-ils et comment les élèves apprennent-ils le mieux, et de quelles manières ils y parviennent. Quand les établissements scolaires et les décideurs de la politique éducative se trompent sur ce point, rien ne changera.

Références bibliographiques

1. Ouvrages

Abric. J. C. (2001). *Pratiques sociales et représentations*, Paris, rééd, 2001, PUF.

Albou. P. (1973). *Questionnaire psychologiques*, Paris, PUF.

Benoît Gauthier, (2003). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. PUQ, 2003.

Bertalanfy, (1970). *Recomposition stratégique des systèmes d'information par le concept d'urbanisme*, Paris, PUF

Charles Frombrun, (2010). *Réputation : realising value from the corporate image*, Havard Business School Press , Boston.

- Dan Ferrand-Bechmann, (1992). *Bénévolat et Solidarité*, Paris, PUF
- De Landshere G, (1975). *Introduction à la recherche en éducation*. A. Colin. Bourrelier, Paris Ve.
- Durkheim Emile, (1968). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris, PUF.
- Lévy-Bruhl L, (1951). *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*.
- Maweté Samuel, (2015). *La qualité de l'éducation au Congo : constats et perspectives*. Pointe noire, Editions Cesbc Presses.
- Mialaret. G (1977). *La formation des enseignants*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Moscovici. S (2003). « *La psychanalyse* », son image et son public. PUF.
- Moscovici. S, (1982). « *Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire* », PUF.
- Moscovici. S, (1983), *the phenomenon of social representations* in R. Farr (eds)
- Rogers, C, (1971). *Liberté pour apprendre ?* Paris, Dunod.

2. Dictionnaires

- Arénilla Louis et all, 2004. *Dictionnaire de la pédagogie*. Paris, Bordas.
- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation (2005) 3^e édition.
- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paul Robert (1980), société du *nouveau Littré*, Robert.
- LE PETIT Larousse Grand Format (1992).

3. Articles, mémoires et autres

- Edgar-Faure et all. (1992). *Apprendre à Etre*. Unesco Fayard p243-244.
- Passeron, J.C, (1985). " *Rapport du collège de France*", le monde de l'éducation, n° 116 pp 61-68.
- BANOUKOUTA Maurice (1981). *Représentations et attitudes des professeurs et étudiants de l'INSED à propos du mémoire*. Maîtrise INSED, Brazzaville, UMNG.
- KOUELO Edith (2019). *La perception de la qualité de l'enseignement chez les parents d'élèves au Congo Brazzaville*. Master ENS, Brazzaville, UMNG.